



Monsieur le Président,

Les suppressions massives d'emplois, la mise en place des SIP, PRS, DDFiP/DRFiP entraînent une exaspération grandissante des agents dans tous les services.

L'intersyndicale 67 dénonce la poursuite des réformes successives que subissent les agents de la DGFIP, leurs conséquences pour les missions de service public et pour les personnels.

Aujourd'hui, dans notre département, les représentants du personnel apprennent que la Direction locale s'est déplacée le 2 mars 2010 au Département Informatique de Strasbourg, pour annoncer officiellement aux agents du Service des Pensions la perte de leur mission et donc la fermeture du service au 1^{er} avril 2011, voire au 1^{er} janvier 2011 !!

Les organisations syndicales dénoncent le transfert des missions du service des Pensions de STRASBOURG ainsi que la méthode et la manière employées pour communiquer sur la réforme des Centres Régionaux des Pensions.

Il est vrai que cette information a déjà largement filtré tant au niveau national que dans certains départements, faisant fi des groupes de travail qui se tiennent encore sur le sujet (cf. le groupe de travail du 8 mars 2010).

Outre un désaccord de fond sur cette réforme, se pose également le problème de la crédibilité du dialogue social tant au niveau national que local.

Dans le Bas-Rhin, le déficit de communication, s'apparentant à une forme de mépris, génère de la désinformation et de l'inquiétude, donc un stress supplémentaire inutile dans le contexte actuel.

Les personnels n'ont aucune lisibilité sur les réformes en cours ou à venir (SIP ; Service Logistique Budget/Dépense/CSP/Services Facturiers avec le projet CHORUS ; RH...), ce qui ouvre la porte à tous les fantasmes.

La direction locale porte une lourde responsabilité sur cet état de fait.

Les représentants du personnel exigent de la Direction locale une autre pratique du dialogue social et souhaitent être réunis de toute urgence pour évoquer tous ces sujets afin qu'ils puissent jouer leur rôle au mieux auprès des agents du département.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales boycottent le CTPL de ce jour.

Strasbourg, le 5 mars 2010

Pour FO

José PEREIRA

Pour la Cfdt

Didier PETITJEAN

Pour la CFTC

Eléonore CARL-RODRIGUEZ